

RESUME TELEGRAPHIQUE

Le prince Augustus, cousin du roi de Wurtemberg, vient de mourir. On pense que la prochaine séance de la conférence de Berlin aura lieu demain. Trois autres votes ont été comptés l'après-midi...

Lecture sur les pêcheries.

Le Sr. J. B. Gauthier, C.R., docteur en droit, a lu une conférence sur les pêcheries. Le public est admis gratis. La guerre de Chine. Paris, 13.—Le gouvernement français ne se livre pas à la plus formelle existence...

Fraudes gigantesques.

Philadelphie, 13.—La compagnie d'assurance "Union", de cette ville, a son assemblée annuelle aujourd'hui, à 10 heures. Le bilan de l'année dernière a été présenté...

FEUILLETON DE LA PRESSE

XXI. Après le départ de Maximilienne, Marlot et Mouillon fermèrent la porte de la chambre, laissant sur la table la lettre allouée. Héroïquement, au-dessus de sa tête...

Statistique mortuaire.

Pendant la semaine expirée samedi dernier, il y a eu en cinquième province, 123 décès. Les causes les plus communes ont été...

L'insurrection au Cambodge.

Saigon, 13.—L'insurrection au Cambodge a été occasionnée par l'hostilité du peuple contre le nouveau traité proclamant le protectorat français sur le Cambodge...

Club Cartier.

Le 13 janvier 1885. Il y aura ce soir, séance régulière du club Cartier, à 8 heures. Tous les membres sont priés de s'y rendre.

AFFAIRES MUNICIPALES.

Le comité de feu s'est réuni hier après-midi, sous la présidence de l'échevin Denis Van der Pyl. Étaient présents, les échevins Robert, Heald et Archibald.

Le bureau de la Cour Suprême.

Ottawa, 13.—Hier, la Cour Suprême, le juge en chef Ritchie a déclaré que le bureau de la Cour Suprême de l'Ontario n'est pas un bureau de la Cour Suprême...

Les chantiers.

Ottawa, 13.—L'absence de neige cause de grandes anxiétés chez les marchands de bois et surtout les propriétaires de chantiers, qui commencent à craindre un hiver absolument imprévisible.

Le Congrès de Washington.

Washington, 13.—Aujourd'hui, la commission des affaires indiennes a tenu sa séance hebdomadaire. Le général Grant a été nommé à la présidence...

Le Congrès de Washington.

Washington, 13.—Des députés très intéressés ont été entendus hier par le général Grant au sujet de la proposition de loi relative à la répartition des terres...

Le Congrès de Washington.

Washington, 13.—Aujourd'hui, la commission des affaires indiennes a tenu sa séance hebdomadaire. Le général Grant a été nommé à la présidence...

Le Congrès de Washington.

Washington, 13.—Aujourd'hui, la commission des affaires indiennes a tenu sa séance hebdomadaire. Le général Grant a été nommé à la présidence...

Le Congrès de Washington.

Washington, 13.—Aujourd'hui, la commission des affaires indiennes a tenu sa séance hebdomadaire. Le général Grant a été nommé à la présidence...

Le Congrès de Washington.

Washington, 13.—Aujourd'hui, la commission des affaires indiennes a tenu sa séance hebdomadaire. Le général Grant a été nommé à la présidence...

Le Congrès de Washington.

Washington, 13.—Aujourd'hui, la commission des affaires indiennes a tenu sa séance hebdomadaire. Le général Grant a été nommé à la présidence...

Le Congrès de Washington.

Washington, 13.—Aujourd'hui, la commission des affaires indiennes a tenu sa séance hebdomadaire. Le général Grant a été nommé à la présidence...

Le Congrès de Washington.

Washington, 13.—Aujourd'hui, la commission des affaires indiennes a tenu sa séance hebdomadaire. Le général Grant a été nommé à la présidence...

Le Congrès de Washington.

Washington, 13.—Aujourd'hui, la commission des affaires indiennes a tenu sa séance hebdomadaire. Le général Grant a été nommé à la présidence...

Le Congrès de Washington.

Washington, 13.—Aujourd'hui, la commission des affaires indiennes a tenu sa séance hebdomadaire. Le général Grant a été nommé à la présidence...

Le Congrès de Washington.

Washington, 13.—Aujourd'hui, la commission des affaires indiennes a tenu sa séance hebdomadaire. Le général Grant a été nommé à la présidence...

Le Congrès de Washington.

Washington, 13.—Aujourd'hui, la commission des affaires indiennes a tenu sa séance hebdomadaire. Le général Grant a été nommé à la présidence...

Le Congrès de Washington.

Washington, 13.—Aujourd'hui, la commission des affaires indiennes a tenu sa séance hebdomadaire. Le général Grant a été nommé à la présidence...

Le Congrès de Washington.

Washington, 13.—Aujourd'hui, la commission des affaires indiennes a tenu sa séance hebdomadaire. Le général Grant a été nommé à la présidence...

Le Congrès de Washington.

Washington, 13.—Aujourd'hui, la commission des affaires indiennes a tenu sa séance hebdomadaire. Le général Grant a été nommé à la présidence...

Le Congrès de Washington.

Washington, 13.—Aujourd'hui, la commission des affaires indiennes a tenu sa séance hebdomadaire. Le général Grant a été nommé à la présidence...

Le Congrès de Washington.

Washington, 13.—Aujourd'hui, la commission des affaires indiennes a tenu sa séance hebdomadaire. Le général Grant a été nommé à la présidence...

Le Congrès de Washington.

Washington, 13.—Aujourd'hui, la commission des affaires indiennes a tenu sa séance hebdomadaire. Le général Grant a été nommé à la présidence...

Le Congrès de Washington.

Washington, 13.—Aujourd'hui, la commission des affaires indiennes a tenu sa séance hebdomadaire. Le général Grant a été nommé à la présidence...

Le Congrès de Washington.

Washington, 13.—Aujourd'hui, la commission des affaires indiennes a tenu sa séance hebdomadaire. Le général Grant a été nommé à la présidence...

Le Congrès de Washington.

Washington, 13.—Aujourd'hui, la commission des affaires indiennes a tenu sa séance hebdomadaire. Le général Grant a été nommé à la présidence...

Le Congrès de Washington.

Washington, 13.—Aujourd'hui, la commission des affaires indiennes a tenu sa séance hebdomadaire. Le général Grant a été nommé à la présidence...

Le Congrès de Washington.

Washington, 13.—Aujourd'hui, la commission des affaires indiennes a tenu sa séance hebdomadaire. Le général Grant a été nommé à la présidence...

Le Congrès de Washington.

Washington, 13.—Aujourd'hui, la commission des affaires indiennes a tenu sa séance hebdomadaire. Le général Grant a été nommé à la présidence...

Le Congrès de Washington.

Washington, 13.—Aujourd'hui, la commission des affaires indiennes a tenu sa séance hebdomadaire. Le général Grant a été nommé à la présidence...

Le Congrès de Washington.

Washington, 13.—Aujourd'hui, la commission des affaires indiennes a tenu sa séance hebdomadaire. Le général Grant a été nommé à la présidence...

Le Congrès de Washington.

Washington, 13.—Aujourd'hui, la commission des affaires indiennes a tenu sa séance hebdomadaire. Le général Grant a été nommé à la présidence...

Le Congrès de Washington.

Washington, 13.—Aujourd'hui, la commission des affaires indiennes a tenu sa séance hebdomadaire. Le général Grant a été nommé à la présidence...

Le Congrès de Washington.

Washington, 13.—Aujourd'hui, la commission des affaires indiennes a tenu sa séance hebdomadaire. Le général Grant a été nommé à la présidence...

Le Congrès de Washington.

Washington, 13.—Aujourd'hui, la commission des affaires indiennes a tenu sa séance hebdomadaire. Le général Grant a été nommé à la présidence...

Le Congrès de Washington.

Washington, 13.—Aujourd'hui, la commission des affaires indiennes a tenu sa séance hebdomadaire. Le général Grant a été nommé à la présidence...

Le Congrès de Washington.

Washington, 13.—Aujourd'hui, la commission des affaires indiennes a tenu sa séance hebdomadaire. Le général Grant a été nommé à la présidence...

Le Congrès de Washington.

Washington, 13.—Aujourd'hui, la commission des affaires indiennes a tenu sa séance hebdomadaire. Le général Grant a été nommé à la présidence...

Le Congrès de Washington.

Washington, 13.—Aujourd'hui, la commission des affaires indiennes a tenu sa séance hebdomadaire. Le général Grant a été nommé à la présidence...

Le Congrès de Washington.

Washington, 13.—Aujourd'hui, la commission des affaires indiennes a tenu sa séance hebdomadaire. Le général Grant a été nommé à la présidence...

Le Congrès de Washington.

Washington, 13.—Aujourd'hui, la commission des affaires indiennes a tenu sa séance hebdomadaire. Le général Grant a été nommé à la présidence...

Le Congrès de Washington.

Washington, 13.—Aujourd'hui, la commission des affaires indiennes a tenu sa séance hebdomadaire. Le général Grant a été nommé à la présidence...

Le Congrès de Washington.

Washington, 13.—Aujourd'hui, la commission des affaires indiennes a tenu sa séance hebdomadaire. Le général Grant a été nommé à la présidence...

Le Congrès de Washington.

Washington, 13.—Aujourd'hui, la commission des affaires indiennes a tenu sa séance hebdomadaire. Le général Grant a été nommé à la présidence...

Le Congrès de Washington.

Washington, 13.—Aujourd'hui, la commission des affaires indiennes a tenu sa séance hebdomadaire. Le général Grant a été nommé à la présidence...

Le Congrès de Washington.

Washington, 13.—Aujourd'hui, la commission des affaires indiennes a tenu sa séance hebdomadaire. Le général Grant a été nommé à la présidence...

FEUILLETON DE LA PRESSE

pendant de la République avec un des de la Belle-Benoîte, accompagné de deux domestiques. Un autre gentleman avait suivi le premier, et venait de se rendre au procureur de la République.

FEUILLETON DE LA PRESSE

Après avoir déjeuné dans un restaurant du boulevard, le comte de Montargis entra chez lui, vers trois heures de l'après-midi.

FEUILLETON DE LA PRESSE

Après avoir déjeuné dans un restaurant du boulevard, le comte de Montargis entra chez lui, vers trois heures de l'après-midi.

FEUILLETON DE LA PRESSE

Après avoir déjeuné dans un restaurant du boulevard, le comte de Montargis entra chez lui, vers trois heures de l'après-midi.

FEUILLETON DE LA PRESSE

Après avoir déjeuné dans un restaurant du boulevard, le comte de Montargis entra chez lui, vers trois heures de l'après-midi.

FEUILLETON DE LA PRESSE

Après avoir déjeuné dans un restaurant du boulevard, le comte de Montargis entra chez lui, vers trois heures de l'après-midi.

FEUILLETON DE LA PRESSE

Après avoir déjeuné dans un restaurant du boulevard, le comte de Montargis entra chez lui, vers trois heures de l'après-midi.

FEUILLETON DE LA PRESSE

Après avoir déjeuné dans un restaurant du boulevard, le comte de Montargis entra chez lui, vers trois heures de l'après-midi.

FEUILLETON DE LA PRESSE

Après avoir déjeuné dans un restaurant du boulevard, le comte de Montargis entra chez lui, vers trois heures de l'après-midi.

FEUILLETON DE LA PRESSE

Après avoir déjeuné dans un restaurant du boulevard, le comte de Montargis entra chez lui, vers trois heures de l'après-midi.

FEUILLETON DE LA PRESSE

Après avoir déjeuné dans un restaurant du boulevard, le comte de Montargis entra chez lui, vers trois heures de l'après-midi.

FEUILLETON DE LA PRESSE

Après avoir déjeuné dans un restaurant du boulevard, le comte de Montargis entra chez lui, vers trois heures de l'après-midi.

FEUILLETON DE LA PRESSE

Après avoir déjeuné dans un restaurant du boulevard, le comte de Montargis entra chez lui, vers trois heures de l'après-midi.

FEUILLETON DE LA PRESSE

Après avoir déjeuné dans un restaurant du boulevard, le comte de Montargis entra chez lui, vers trois heures de l'après-midi.

FEUILLETON DE LA PRESSE

Après avoir déjeuné dans un restaurant du boulevard, le comte de Montargis entra chez lui, vers trois heures de l'après-midi.

FEUILLETON DE LA PRESSE

Après avoir déjeuné dans un restaurant du boulevard, le comte de Montargis entra chez lui, vers trois heures de l'après-midi.

FEUILLETON DE LA PRESSE

Après avoir déjeuné dans un restaurant du boulevard, le comte de Montargis entra chez lui, vers trois heures de l'après-midi.

FEUILLETON DE LA PRESSE

Après avoir déjeuné dans un restaurant du boulevard, le comte de Montargis entra chez lui, vers trois heures de l'après-midi.

FEUILLETON DE LA PRESSE

Après avoir déjeuné dans un restaurant du boulevard, le comte de Montargis entra chez lui, vers trois heures de l'après-midi.

FEUILLETON DE LA PRESSE

Après avoir déjeuné dans un restaurant du boulevard, le comte de Montargis entra chez lui, vers trois heures de l'après-midi.

FEUILLETON DE LA PRESSE

Après avoir déjeuné dans un restaurant du boulevard, le comte de Montargis entra chez lui, vers trois heures de l'après-midi.

FEUILLETON DE LA PRESSE

Après avoir déjeuné dans un restaurant du boulevard, le comte de Montargis entra chez lui, vers trois heures de l'après-midi.

FEUILLETON DE LA PRESSE

Après avoir déjeuné dans un restaurant du boulevard, le comte de Montargis entra chez lui, vers trois heures de l'après-midi.

FEUILLETON DE LA PRESSE

Après avoir déjeuné dans un restaurant du boulevard, le comte de Montargis entra chez lui, vers trois heures de l'après-midi.

FEUILLETON DE LA PRESSE

Après avoir déjeuné dans un restaurant du boulevard, le comte de Montargis entra chez lui, vers trois heures de l'après-midi.

FEUILLETON DE LA PRESSE

Après avoir déjeuné dans un restaurant du boulevard, le comte de Montargis entra chez lui, vers trois heures de l'après-midi.

FEUILLETON DE LA PRESSE

Après avoir déjeuné dans un restaurant du boulevard, le comte de Montargis entra chez lui, vers trois heures de l'après-midi.

FEUILLETON DE LA PRESSE

Après avoir déjeuné dans un restaurant du boulevard, le comte de Montargis entra chez lui, vers trois heures de l'après-midi.

FEUILLETON DE LA PRESSE

Après avoir déjeuné dans un restaurant du boulevard, le comte de Montargis entra chez lui, vers trois heures de l'après-midi.

FEUILLETON DE LA PRESSE

Après avoir déjeuné dans un restaurant du boulevard, le comte de Montargis entra chez lui, vers trois heures de l'après-midi.

FEUILLETON DE LA PRESSE

Après avoir déjeuné dans un restaurant du boulevard, le comte de Montargis entra chez lui, vers trois heures de l'après-midi.

FEUILLETON DE LA PRESSE

Après avoir déjeuné dans un restaurant du boulevard, le comte de Montargis entra chez lui, vers trois heures de l'après-midi.

FEUILLETON DE LA PRESSE

Après avoir déjeuné dans un restaurant du boulevard, le comte de Montargis entra chez lui, vers trois heures de l'après-midi.

FEUILLETON DE LA PRESSE

Après avoir déjeuné dans un restaurant du boulevard, le comte de Montargis entra chez lui, vers trois heures de l'après-midi.

FEUILLETON DE LA PRESSE

Après avoir déjeuné dans un restaurant du boulevard, le comte de Montargis entra chez lui, vers trois heures de l'après-midi.

FEUILLETON DE LA PRESSE

Après avoir déjeuné dans un restaurant du boulevard, le comte de Montargis entra chez lui, vers trois heures de l'après-midi.

FEUILLETON DE LA PRESSE

Après avoir déjeuné dans un restaurant du boulevard, le comte de Montargis entra chez lui, vers trois heures de l'après-midi.

FEUILLETON DE LA PRESSE

Après avoir déjeuné dans un restaurant du boulevard, le comte de Montargis entra chez lui, vers trois heures de l'après-midi.

FEUILLETON DE LA PRESSE

Après avoir déjeuné dans un restaurant du boulevard, le comte de Montargis entra chez lui, vers trois heures de l'après-midi.

AVIS DE SOCIÉTÉ

CAVERHILL, HUGHES & CIE. 20 ET 22 RUE ST-SACREMENT. MONTREAL, 3 JANVIER 1885.

AVIS DE SOCIÉTÉ

Cie. de Chemins de Fer et de Charbon DE CUMBERLAND.

AVIS DE SOCIÉTÉ

MATHIEU FRERES. Négociants en Vins. 87, RUE ST JACQUES. MONTREAL.

AVIS DE SOCIÉTÉ

FRS. & D. A. LAPORTE. ARCHITECTES DE LA EXPOSITION.

AVIS DE SOCIÉTÉ

L. LARIVE FILS. Tontes sortes de poissons frais et salés.

AVIS DE SOCIÉTÉ

Aux Laitiers et autres. 500 TONNAGES FOIN PRESSE à vendre.

AVIS DE SOCIÉTÉ

J. B. ROY & CIE. Nos 448, 450 et 452 RUE SAINT-PATRICE.

AVIS DE SOCIÉTÉ

A VENDRE. Cette magnifique propriété située au No 31 rue Cadieux.

AVIS DE SOCIÉTÉ

A LOUER. Cette magnifique propriété située au No 31 rue Cadieux.

AVIS DE SOCIÉTÉ

L. A. SENECAL. 228 RUE ST. PAUL.

AVIS DE SOCIÉTÉ

THE CANADA BANK NOTE ENGRAVING and PRINTING COMPANY (Limited).

AVIS DE SOCIÉTÉ

THE CANADA BANK NOTE ENGRAVING and PRINTING COMPANY (Limited).

AVIS DE SOCIÉTÉ

THE CANADA BANK NOTE ENGRAVING and PRINTING COMPANY (Limited).

DERNIERE EDITION

Le célèbre cause de la contestation de Léves a été, une fois de plus, remise à une époque ultérieure, devant la Cour suprême.

La motion demandant le renvoi de l'appel interjeté par M. Béteux, n'a pas été présentée par M. McIntyre.

Cette affaire se complique d'incidents les plus bizarres. Selon notre habitude nous donnons les deux côtés de la question afin de mettre nos lecteurs en état de juger.

L'Etard de ce matin public la lettre suivante: " Québec, le 12 janvier 1885.

M. le Journal La Presse du Montréal, du samedi 10 janvier 1885, publié au sujet de mes rapports commentés avec vous et de vos accusations tendant à incriminer votre bonne foi et votre honneur.

Je vous prie de m'excuser de ne pas vous avoir écrit plus tôt, mais j'ai été empêché de le faire par suite de mon absence de Québec.

Je vous prie de m'excuser de ne pas vous avoir écrit plus tôt, mais j'ai été empêché de le faire par suite de mon absence de Québec.

Je vous prie de m'excuser de ne pas vous avoir écrit plus tôt, mais j'ai été empêché de le faire par suite de mon absence de Québec.

Je vous prie de m'excuser de ne pas vous avoir écrit plus tôt, mais j'ai été empêché de le faire par suite de mon absence de Québec.

Je vous prie de m'excuser de ne pas vous avoir écrit plus tôt, mais j'ai été empêché de le faire par suite de mon absence de Québec.

Je vous prie de m'excuser de ne pas vous avoir écrit plus tôt, mais j'ai été empêché de le faire par suite de mon absence de Québec.

Je vous prie de m'excuser de ne pas vous avoir écrit plus tôt, mais j'ai été empêché de le faire par suite de mon absence de Québec.

Je vous prie de m'excuser de ne pas vous avoir écrit plus tôt, mais j'ai été empêché de le faire par suite de mon absence de Québec.

Je vous prie de m'excuser de ne pas vous avoir écrit plus tôt, mais j'ai été empêché de le faire par suite de mon absence de Québec.

Je vous prie de m'excuser de ne pas vous avoir écrit plus tôt, mais j'ai été empêché de le faire par suite de mon absence de Québec.

Je vous prie de m'excuser de ne pas vous avoir écrit plus tôt, mais j'ai été empêché de le faire par suite de mon absence de Québec.

Je vous prie de m'excuser de ne pas vous avoir écrit plus tôt, mais j'ai été empêché de le faire par suite de mon absence de Québec.

Je vous prie de m'excuser de ne pas vous avoir écrit plus tôt, mais j'ai été empêché de le faire par suite de mon absence de Québec.

Je vous prie de m'excuser de ne pas vous avoir écrit plus tôt, mais j'ai été empêché de le faire par suite de mon absence de Québec.

Je vous prie de m'excuser de ne pas vous avoir écrit plus tôt, mais j'ai été empêché de le faire par suite de mon absence de Québec.

Je vous prie de m'excuser de ne pas vous avoir écrit plus tôt, mais j'ai été empêché de le faire par suite de mon absence de Québec.

Je vous prie de m'excuser de ne pas vous avoir écrit plus tôt, mais j'ai été empêché de le faire par suite de mon absence de Québec.

Je vous prie de m'excuser de ne pas vous avoir écrit plus tôt, mais j'ai été empêché de le faire par suite de mon absence de Québec.

Je vous prie de m'excuser de ne pas vous avoir écrit plus tôt, mais j'ai été empêché de le faire par suite de mon absence de Québec.

Je vous prie de m'excuser de ne pas vous avoir écrit plus tôt, mais j'ai été empêché de le faire par suite de mon absence de Québec.

Je vous prie de m'excuser de ne pas vous avoir écrit plus tôt, mais j'ai été empêché de le faire par suite de mon absence de Québec.

Je vous prie de m'excuser de ne pas vous avoir écrit plus tôt, mais j'ai été empêché de le faire par suite de mon absence de Québec.

Je vous prie de m'excuser de ne pas vous avoir écrit plus tôt, mais j'ai été empêché de le faire par suite de mon absence de Québec.

Je vous prie de m'excuser de ne pas vous avoir écrit plus tôt, mais j'ai été empêché de le faire par suite de mon absence de Québec.

Je vous prie de m'excuser de ne pas vous avoir écrit plus tôt, mais j'ai été empêché de le faire par suite de mon absence de Québec.

Les élections municipales.

Après deux jours de votation, MM. Joseph Vézina et Andrew Lenny ont été élus pour un an, par 30 voix de majorité sur leurs concurrents respectifs.

MM. De E. Lacombe, et M. P. et Pierre Gauthier ont été élus unanimement conseillers pour la paroisse de Yamachiche.

Un village de Saint-Romald, M. le Dr Poirer a été élu conseiller municipal pour le quartier centre, et M. J. B. Martel, pharmacien, pour le quartier N. 1.

MM. N. N. Ross et John Hall ont été élus conseillers municipaux du conseil municipal de la banlieue de Québec.

MM. Michel Langlois et John O'Connell ont été élus par acclamation, lundi, conseillers municipaux de la paroisse Saint-Colomb de Silery.

La nomination des candidats a eu lieu hier. Dans le quartier N. 1, M. F. W. Scott a été élu par acclamation.

Dans le quartier N. 2, MM. Charles Leclerc et Wm Washburn ont été élus par acclamation.

Dans le quartier N. 3, MM. Philippe Laflamme et Ed. Landry.

Dans le quartier N. 4, MM. Bernard Simard et Alfred Bouchard.

Dans le quartier N. 5, MM. J. B. Babin et Thomas Fortin.

Les élections municipales ont eu lieu hier matin à Montmagny. Dans la ville M. le notaire Gendreau a été élu par acclamation pour représenter le quartier centre, et M. F. A. Choquette, avocat, aussi par acclamation pour le quartier ouest.

Dans la paroisse, M. J. G. Gauthier et M. J. G. Gauthier ont été élus par acclamation.

MM. Perras et Hadnot ont été élus conseillers pour la municipalité de St. Constant. Ils avaient pour adversaires MM. Monchamps et St. Philippe.

M. Gadin a été élu contre son adversaire M. Pierre Trovost.

Les élections des conseillers pour le canton de Sutton se sont terminées hier, par la victoire de M. M. Sans, Robinson et Oden Smith, par une majorité de 44, contre MM. John C. Draper et Lewis Thibault.

Les élections des conseillers pour le canton de Bromont, a été hier la victoire du Dr H. W. Wood.

Les élections des conseillers pour le canton de Bromont, a été hier la victoire du Dr H. W. Wood.

Les élections des conseillers pour le canton de Bromont, a été hier la victoire du Dr H. W. Wood.

Les élections des conseillers pour le canton de Bromont, a été hier la victoire du Dr H. W. Wood.

Les élections des conseillers pour le canton de Bromont, a été hier la victoire du Dr H. W. Wood.

Les élections des conseillers pour le canton de Bromont, a été hier la victoire du Dr H. W. Wood.

Les élections des conseillers pour le canton de Bromont, a été hier la victoire du Dr H. W. Wood.

Les élections des conseillers pour le canton de Bromont, a été hier la victoire du Dr H. W. Wood.

Les élections des conseillers pour le canton de Bromont, a été hier la victoire du Dr H. W. Wood.

Les élections des conseillers pour le canton de Bromont, a été hier la victoire du Dr H. W. Wood.

Les élections des conseillers pour le canton de Bromont, a été hier la victoire du Dr H. W. Wood.

Les élections des conseillers pour le canton de Bromont, a été hier la victoire du Dr H. W. Wood.

Les élections des conseillers pour le canton de Bromont, a été hier la victoire du Dr H. W. Wood.

Les élections des conseillers pour le canton de Bromont, a été hier la victoire du Dr H. W. Wood.

Les élections des conseillers pour le canton de Bromont, a été hier la victoire du Dr H. W. Wood.

M. J. Poudra.

On annonce la mort de M. Jules Poudra, secrétaire général de la Chambre des Députés de France.

M. Poudra était l'auteur d'un ouvrage de droit parlementaire français, très-estimé. Lorsqu'il présentait un projet de loi, il était difficile d'interposer, et c'est à lui qu'on avait recours; à son dernier congrès de Versailles, de tapageux mémoires, il en fit à décider un exécution grave, à propos d'un vote qui avait été déclaré acquis par le Président. M. Poudra mourut en 1884, à l'âge de 62 ans, d'une inflammation du cerveau.

M. Poudra était l'auteur d'un ouvrage de droit parlementaire français, très-estimé. Lorsqu'il présentait un projet de loi, il était difficile d'interposer, et c'est à lui qu'on avait recours; à son dernier congrès de Versailles, de tapageux mémoires, il en fit à décider un exécution grave, à propos d'un vote qui avait été déclaré acquis par le Président. M. Poudra mourut en 1884, à l'âge de 62 ans, d'une inflammation du cerveau.

M. Poudra était l'auteur d'un ouvrage de droit parlementaire français, très-estimé. Lorsqu'il présentait un projet de loi, il était difficile d'interposer, et c'est à lui qu'on avait recours; à son dernier congrès de Versailles, de tapageux mémoires, il en fit à décider un exécution grave, à propos d'un vote qui avait été déclaré acquis par le Président. M. Poudra mourut en 1884, à l'âge de 62 ans, d'une inflammation du cerveau.

M. Poudra était l'auteur d'un ouvrage de droit parlementaire français, très-estimé. Lorsqu'il présentait un projet de loi, il était difficile d'interposer, et c'est à lui qu'on avait recours; à son dernier congrès de Versailles, de tapageux mémoires, il en fit à décider un exécution grave, à propos d'un vote qui avait été déclaré acquis par le Président. M. Poudra mourut en 1884, à l'âge de 62 ans, d'une inflammation du cerveau.

M. Poudra était l'auteur d'un ouvrage de droit parlementaire français, très-estimé. Lorsqu'il présentait un projet de loi, il était difficile d'interposer, et c'est à lui qu'on avait recours; à son dernier congrès de Versailles, de tapageux mémoires, il en fit à décider un exécution grave, à propos d'un vote qui avait été déclaré acquis par le Président. M. Poudra mourut en 1884, à l'âge de 62 ans, d'une inflammation du cerveau.

M. Poudra était l'auteur d'un ouvrage de droit parlementaire français, très-estimé. Lorsqu'il présentait un projet de loi, il était difficile d'interposer, et c'est à lui qu'on avait recours; à son dernier congrès de Versailles, de tapageux mémoires, il en fit à décider un exécution grave, à propos d'un vote qui avait été déclaré acquis par le Président. M. Poudra mourut en 1884, à l'âge de 62 ans, d'une inflammation du cerveau.

M. Poudra était l'auteur d'un ouvrage de droit parlementaire français, très-estimé. Lorsqu'il présentait un projet de loi, il était difficile d'interposer, et c'est à lui qu'on avait recours; à son dernier congrès de Versailles, de tapageux mémoires, il en fit à décider un exécution grave, à propos d'un vote qui avait été déclaré acquis par le Président. M. Poudra mourut en 1884, à l'âge de 62 ans, d'une inflammation du cerveau.

M. Poudra était l'auteur d'un ouvrage de droit parlementaire français, très-estimé. Lorsqu'il présentait un projet de loi, il était difficile d'interposer, et c'est à lui qu'on avait recours; à son dernier congrès de Versailles, de tapageux mémoires, il en fit à décider un exécution grave, à propos d'un vote qui avait été déclaré acquis par le Président. M. Poudra mourut en 1884, à l'âge de 62 ans, d'une inflammation du cerveau.

M. Poudra était l'auteur d'un ouvrage de droit parlementaire français, très-estimé. Lorsqu'il présentait un projet de loi, il était difficile d'interposer, et c'est à lui qu'on avait recours; à son dernier congrès de Versailles, de tapageux mémoires, il en fit à décider un exécution grave, à propos d'un vote qui avait été déclaré acquis par le Président. M. Poudra mourut en 1884, à l'âge de 62 ans, d'une inflammation du cerveau.

M. Poudra était l'auteur d'un ouvrage de droit parlementaire français, très-estimé. Lorsqu'il présentait un projet de loi, il était difficile d'interposer, et c'est à lui qu'on avait recours; à son dernier congrès de Versailles, de tapageux mémoires, il en fit à décider un exécution grave, à propos d'un vote qui avait été déclaré acquis par le Président. M. Poudra mourut en 1884, à l'âge de 62 ans, d'une inflammation du cerveau.

M. Poudra était l'auteur d'un ouvrage de droit parlementaire français, très-estimé. Lorsqu'il présentait un projet de loi, il était difficile d'interposer, et c'est à lui qu'on avait recours; à son dernier congrès de Versailles, de tapageux mémoires, il en fit à décider un exécution grave, à propos d'un vote qui avait été déclaré acquis par le Président. M. Poudra mourut en 1884, à l'âge de 62 ans, d'une inflammation du cerveau.

M. Poudra était l'auteur d'un ouvrage de droit parlementaire français, très-estimé. Lorsqu'il présentait un projet de loi, il était difficile d'interposer, et c'est à lui qu'on avait recours; à son dernier congrès de Versailles, de tapageux mémoires, il en fit à décider un exécution grave, à propos d'un vote qui avait été déclaré acquis par le Président. M. Poudra mourut en 1884, à l'âge de 62 ans, d'une inflammation du cerveau.

M. Poudra était l'auteur d'un ouvrage de droit parlementaire français, très-estimé. Lorsqu'il présentait un projet de loi, il était difficile d'interposer, et c'est à lui qu'on avait recours; à son dernier congrès de Versailles, de tapageux mémoires, il en fit à décider un exécution grave, à propos d'un vote qui avait été déclaré acquis par le Président. M. Poudra mourut en 1884, à l'âge de 62 ans, d'une inflammation du cerveau.

M. Poudra était l'auteur d'un ouvrage de droit parlementaire français, très-estimé. Lorsqu'il présentait un projet de loi, il était difficile d'interposer, et c'est à lui qu'on avait recours; à son dernier congrès de Versailles, de tapageux mémoires, il en fit à décider un exécution grave, à propos d'un vote qui avait été déclaré acquis par le Président. M. Poudra mourut en 1884, à l'âge de 62 ans, d'une inflammation du cerveau.

M. Poudra était l'auteur d'un ouvrage de droit parlementaire français, très-estimé. Lorsqu'il présentait un projet de loi, il était difficile d'interposer, et c'est à lui qu'on avait recours; à son dernier congrès de Versailles, de tapageux mémoires, il en fit à décider un exécution grave, à propos d'un vote qui avait été déclaré acquis par le Président. M. Poudra mourut en 1884, à l'âge de 62 ans, d'une inflammation du cerveau.

M. Poudra était l'auteur d'un ouvrage de droit parlementaire français, très-estimé. Lorsqu'il présentait un projet de loi, il était difficile d'interposer, et c'est à lui qu'on avait recours; à son dernier congrès de Versailles, de tapageux mémoires, il en fit à décider un exécution grave, à propos d'un vote qui avait été déclaré acquis par le Président. M. Poudra mourut en 1884, à l'âge de 62 ans, d'une inflammation du cerveau.

M. Poudra était l'auteur d'un ouvrage de droit parlementaire français, très-estimé. Lorsqu'il présentait un projet de loi, il était difficile d'interposer, et c'est à lui qu'on avait recours; à son dernier congrès de Versailles, de tapageux mémoires, il en fit à décider un exécution grave, à propos d'un vote qui avait été déclaré acquis par le Président. M. Poudra mourut en 1884, à l'âge de 62 ans, d'une inflammation du cerveau.

M. Poudra était l'auteur d'un ouvrage de droit parlementaire français, très-estimé. Lorsqu'il présentait un projet de loi, il était difficile d'interposer, et c'est à lui qu'on avait recours; à son dernier congrès de Versailles, de tapageux mémoires, il en fit à décider un exécution grave, à propos d'un vote qui avait été déclaré acquis par le Président. M. Poudra mourut en 1884, à l'âge de 62 ans, d'une inflammation du cerveau.

M. Poudra était l'auteur d'un ouvrage de droit parlementaire français, très-estimé. Lorsqu'il présentait un projet de loi, il était difficile d'interposer, et c'est à lui qu'on avait recours; à son dernier congrès de Versailles, de tapageux mémoires, il en fit à décider un exécution grave, à propos d'un vote qui avait été déclaré acquis par le Président. M. Poudra mourut en 1884, à l'âge de 62 ans, d'une inflammation du cerveau.

M. Poudra était l'auteur d'un ouvrage de droit parlementaire français, très-estimé. Lorsqu'il présentait un projet de loi, il était difficile d'interposer, et c'est à lui qu'on avait recours; à son dernier congrès de Versailles, de tapageux mémoires, il en fit à décider un exécution grave, à propos d'un vote qui avait été déclaré acquis par le Président. M. Poudra mourut en 1884, à l'âge de 62 ans, d'une inflammation du cerveau.

M. Poudra était l'auteur d'un ouvrage de droit parlementaire français, très-estimé. Lorsqu'il présentait un projet de loi, il était difficile d'interposer, et c'est à lui qu'on avait recours; à son dernier congrès de Versailles, de tapageux mémoires, il en fit à décider un exécution grave, à propos d'un vote qui avait été déclaré acquis par le Président. M. Poudra mourut en 1884, à l'âge de 62 ans, d'une inflammation du cerveau.

M. Poudra était l'auteur d'un ouvrage de droit parlementaire français, très-estimé. Lorsqu'il présentait un projet de loi, il était difficile d'interposer, et c'est à lui qu'on avait recours; à son dernier congrès de Versailles, de tapageux mémoires, il en fit à décider un exécution grave, à propos d'un vote qui avait été déclaré acquis par le Président. M. Poudra mourut en 1884, à l'âge de 62 ans, d'une inflammation du cerveau.

M. Poudra était l'auteur d'un ouvrage de droit parlementaire français, très-estimé. Lorsqu'il présentait un projet de loi, il était difficile d'interposer, et c'est à lui qu'on avait recours; à son dernier congrès de Versailles, de tapageux mémoires, il en fit à décider un exécution grave, à propos d'un vote qui avait été déclaré acquis par le Président. M. Poudra mourut en 1884, à l'âge de 62 ans, d'une inflammation du cerveau.

M. Poudra était l'auteur d'un ouvrage de droit parlementaire français, très-estimé. Lorsqu'il présentait un projet de loi, il était difficile d'interposer, et c'est à lui qu'on avait recours; à son dernier congrès de Versailles, de tapageux mémoires, il en fit à décider un exécution grave, à propos d'un vote qui avait été déclaré acquis par le Président. M. Poudra mourut en 1884, à l'âge de 62 ans, d'une inflammation du cerveau.

M. Poudra était l'auteur d'un ouvrage de droit parlementaire français, très-estimé. Lorsqu'il présentait un projet de loi, il était difficile d'interposer, et c'est à lui qu'on avait recours; à son dernier congrès de Versailles, de tapageux mémoires, il en fit à décider un exécution grave, à propos d'un vote qui avait été déclaré acquis par le Président. M. Poudra mourut en 1884, à l'âge de 62 ans, d'une inflammation du cerveau.

M. Poudra était l'auteur d'un ouvrage de droit parlementaire français, très-estimé. Lorsqu'il présentait un projet de loi, il était difficile d'interposer, et c'est à lui qu'on avait recours; à son dernier congrès de Versailles, de tapageux mémoires, il en fit à décider un exécution grave, à propos d'un vote qui avait été déclaré acquis par le Président. M. Poudra mourut en 1884, à l'âge de 62 ans, d'une inflammation du cerveau.

M. Poudra était l'auteur d'un ouvrage de droit parlementaire français, très-estimé. Lorsqu'il présentait un projet de loi, il était difficile d'interposer, et c'est à lui qu'on avait recours; à son dernier congrès de Versailles, de tapageux mémoires, il en fit à décider un exécution grave, à propos d'un vote qui avait été déclaré acquis par le Président. M. Poudra mourut en 1884, à l'âge de 62 ans, d'une inflammation du cerveau.

M. Poudra était l'auteur d'un ouvrage de droit parlementaire français, très-estimé. Lorsqu'il présentait un projet de loi, il était difficile d'interposer, et c'est à lui qu'on avait recours; à son dernier congrès de Versailles, de tapageux mémoires, il en fit à décider un exécution grave, à propos d'un vote qui avait été déclaré acquis par le Président. M. Poudra mourut en 1884, à l'âge de 62 ans, d'une inflammation du cerveau.

M. Poudra était l'auteur d'un ouvrage de droit parlementaire français, très-estimé. Lorsqu'il présentait un projet de loi, il était difficile d'interposer, et c'est à lui qu'on avait recours; à son dernier congrès de Versailles, de tapageux mémoires, il en fit à décider un exécution grave, à propos d'un vote qui avait été déclaré acquis par le Président. M. Poudra mourut en 1884, à l'âge de 62 ans, d'une inflammation du cerveau.

Le divorce.

Londres, 14—Jacques le célèbre violoniste, a obtenu un divorce d'avec sa femme.

Le juge en chef Waite. Washington, 14—Le juge en chef Waite, de la cour suprême des Etats-Unis, revient prochainement à la santé.

Mort d'un comte. Big Springs, Tex., 14—Le comte d'Ayleford est mort hier soir d'une inflammation du cerveau. Il était âgé de 62 ans.

Mort d'une descendante de Washington. Charleston, W. O., 14—Madame Laura Southerland, arrière-petite-fille de George Washington, est morte hier à l'âge de 78 ans.

Tiobherne en Amérique. Londres, 14—Le prétendant Tiobherne a fait des arrangements pour donner une série de conférences en Amérique.

Arrestation d'un banquier. Vienne, 14—Le banquier Theodor Godeyer, a été arrêté sous prévention de détournement de fonds.

Le commerce de cuir à Québec. Québec, 14—Les tanneurs et les fabricants de chaussures ont été réunis hier pour discuter les affaires de leur commerce.

Accident fatal. Sherbrooke, 14—Un nommé Dubois, employé de la gare, a été tué hier par un train.

Les colonies australiennes. Londres, 14—Le ministre des Colonies a adressé une circulaire aux gouverneurs des colonies australiennes.

Les inondations en Italie. Rome, 14—L'eau a continué à monter hier dans les plaines de la Toscane.

Le bill de redistribution. Londres, 14—Le bill de redistribution de la Chambre des Communes a été adopté.

Association de tir. Ottawa, 14—Une nouvelle association de tir a été fondée à Ottawa.

Union boulangère impériale. Shielon, 14—La chambre de commerce a adressé un pétition à M. Gladstone pour adresser les colonies et les dépendances britanniques.

La pêche au petit poisson. Québec, 14—La pêche au petit poisson, tire à sa fin et on commence à enlever les cabanes érigées sur la rivière Saint-Charles.

Nouveau gouverneur de l'Alsace-Lorraine. Paris, 14—Il est rumored que le prince Guillaume de Prusse, fils du prince Impérial, est sur le point d'être nommé gouverneur de l'Alsace-Lorraine.

Tapage électoral. Québec, 14—Les élections municipales qui ont eu lieu hier, à Château-Richer, n'ont pas été aussi paisibles qu'on l'aurait désiré.

Horriculture. Québec, 14—La société d'horticulture de Québec a tenu ses deux dernières réunions.

Les tremblements de terre en Espagne. Madrid, 14—En dépit de la terrible tempête qui a régné hier, les tremblements de terre ont continué.

Le meurtre de Williamsburg. Williamsburg, 14—Hier, s'est terminée l'enquête de coroner sur la mort de Julius Zariski.

Accidents à Québec. Québec, 14—Hier M. Jacques Drolet, propriétaire de la voiture de la gare, a été tué par un train.

NOTES LOCALES.

—Les recettes de la douane s'élevaient hier à la somme de \$13,707.35.

Messieurs et Messieurs: Argentiers, boulangers, charbonniers, bouchers, etc., sont invités à assister à la vente de la maison de la rue Saint-Jacques.

Grand avantage pour les dames et les Demoiselles. La maison N. Larivière et Nadeau, vient de recevoir 200 machines à coudre.

Commerce et Finance. Les derniers marchés ont été assez actifs et les transactions ont été nombreuses.

Marchés de la ville. Les derniers marchés ont été assez actifs et les transactions ont été nombreuses.

Marchés de Liverpool. Liverpool, 14 janvier 1885. Changements en vue: ble et mais pas de change.

LA BOURSE. BOURSE DE MONTRÉAL, 14 JANVIER 1885.

Marchés de Chicago. Chicago, 14 janvier 1885. Blé, Marché, etc.

Marchés de Liverpool. Liverpool, 14 janvier 1885. Changements en vue: ble et mais pas de change.

LA BOURSE. BOURSE DE MONTRÉAL, 14 JANVIER 1885.

Marchés de Chicago. Chicago, 14 janvier 1885. Blé, Marché, etc.

Marchés de Liverpool. Liverpool, 14 janvier 1885. Changements en vue: ble et mais pas de change.

LA BOURSE. BOURSE DE MONTRÉAL, 14 JANVIER 1885.

Marchés de Chicago. Chicago, 14 janvier 1885. Blé, Marché, etc.

Marchés de Liverpool. Liverpool, 14 janvier 1885. Changements en vue: ble et mais pas de change.

LA BOURSE. BOURSE DE MONTRÉAL, 14 JANVIER 1885.

Marchés de Chicago. Chicago, 14 janvier 1885. Blé, Marché, etc.

Marchés de Liverpool. Liverpool, 14 janvier 1885. Changements en vue: ble et mais pas de change.

LA BOURSE. BOURSE DE MONTRÉAL, 14 JANVIER 1885.

Marchés de Chicago. Chicago, 14 janvier 1885. Blé, Marché, etc.

Marchés de Liverpool. Liverpool, 14 janvier 1885. Changements en vue: ble et mais pas de change.

LA BOURSE. BOURSE DE MONTRÉAL, 14 JANVIER 1885.

Marchés de Chicago. Chicago, 14 janvier 1885. Blé, Marché, etc.

Marchés de Liverpool. Liverpool, 14 janvier 1885. Changements en vue: ble et mais pas de change.

LA BOURSE. BOURSE DE MONTRÉAL, 14 JANVIER 1885.

Marchés de Chicago. Chicago, 14 janvier 1885. Blé, Marché, etc.

Marchés de Liverpool. Liverpool, 14 janvier 1885. Changements en vue: ble et mais pas de change.

LA BOURSE. BOURSE DE MONTRÉAL, 14 JANVIER 1885.

Marchés de Chicago. Chicago, 14 janvier 1885. Blé, Marché, etc.

Marchés de Liverpool. Liverpool, 14 janvier 1885. Changements en vue: ble et mais pas de change.

NOTES COMMERCIALES.

Marchés de Chicago. Chicago, 14 janvier 1885. Blé, Marché, etc.

Marchés de Liverpool. Liverpool, 14 janvier 1885. Changements en vue: ble et mais pas de change.

LA BOURSE. BOURSE DE MONTRÉAL, 14 JANVIER 1885.

Marchés de Chicago. Chicago, 14 janvier 1885. Blé, Marché, etc.

Marchés de Liverpool. Liverpool, 14 janvier 1885. Changements en vue: ble et mais pas de change.

LA BOURSE. BOURSE DE MONTRÉAL, 14 JANVIER 1885.

Marchés de Chicago. Chicago, 14 janvier 1885. Blé, Marché, etc.

Marchés de Liverpool. Liverpool, 14 janvier 1885. Changements en vue: ble et mais pas de change.

LA BOURSE. BOURSE DE MONTRÉAL, 14 JANVIER 1885.

Marchés de Chicago. Chicago, 14 janvier 1885. Blé, Marché, etc.

Marchés de Liverpool. Liverpool, 14 janvier 1885. Changements en vue: ble et mais pas de change.

